

# COMPTE RENDU - CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2015

**Présents** : BOISSARD Jean-Claude, ARNAUD Françoise, BEURRIER Jacques, CARLOT David, MONNOT Marie Hélène, MRCELA Christel, PELLETIER Lionel, PERRAUD Claude, REBOUILLAT Denis, ROCHHIA Emmanuel

**Secrétaire** : PERRAUD Claude

---

Le Conseil Municipal approuve le précédent compte rendu.

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : « Modification de la compétence économique de la CCBR ». Demande acceptée à l'unanimité.

## **Délibération - Modification de la compétence économique de la CCBR:**

Monsieur le Maire fait part aux élus du mail de la Communauté de Communes Bresse Revermont proposant de modifier une de ses compétences.

En effet, vu le départ de médecins et dans le but de préserver une offre de santé au moins équivalente à celle d'aujourd'hui la CCBR souhaiterait pouvoir participer à la réalisation d'équipements permettant le maintien et le développement de l'offre de santé sur son territoire.

Après délibération et à l'unanimité des présents, le conseil municipal décide d'approuver la modification de la compétence « développement économique » de la CCBR en lui intégrant les activités liées à la santé.

## **Délibération - Affouage 2015 :**

Monsieur le Maire propose aux conseillers de délibérer sur les parcelles destinées à l'affouage pour 2015 et sur le montant de la taxe d'affouage pour cette année.

Après délibération et à l'unanimité des présents, le conseil municipal décide :

- de mettre en affouage 2015 les parcelles 23, 24 et 27
- de maintenir la taxe d'affouage 2015 à 30 €

## **Délibération - Destination des coupes 2016 :**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il convient de définir les parcelles à délivrer aux affouagistes pour 2016.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir les parcelles 17 et 25 pour l'affouage 2016.

## **Délibération - Réfection de l'électricité du clocher de l'église :**

Monsieur le Maire présente différents devis pour la mise en conformité électrique de l'installation des cloches de l'église.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise BODET pour un montant de 3 360.00 € TTC.

## **Délibération - Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :**

Monsieur le Maire et son adjointe présentent le projet de Mr le Préfet du Jura en date du 12/10/2015 concernant le SDCI. Ce projet propose le démantèlement de la Communauté de Communes des Côteaux de la Haute Seille qui n'atteint pas le nombre d'habitants légal.

Après délibération et à l'unanimité des présents, le conseil municipal décide de rejeter le projet de Mr le Préfet et demande que les communautés de communes concernées aient en premier choix la possibilité de fusionner avec la collectivité de leur choix.

## **Informations diverses :**

- Mr le Maire présente l'analyse du trafic routier réalisé par le Conseil Départemental du Jura.
- Le repas des anciens (à partir de 70 ans) sera déplacé au samedi 19 décembre 2015 à 12h00. Chaque personne concernée recevra une invitation.
- Les travaux concernant les égouts rue de la prairie sont achevés.
- Les travaux concernant la réalisation d'un columbarium sont terminés.
- Le site internet de la commune sera opérationnel début 2016.
- Les travaux sur le mur du cimetière seront réalisés au printemps 2016.